



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E77976

VALABLE JUSQU'AU 19/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2007
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/07/2023
250 000

Raison sociale : 2BPRO
Sigle : 2BPRO
465 RUE DE LA TOURELLE
TOURLAVILLE
50110 CHERBOURG EN COTENTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2007B00248

Téléphone : 02 33 22 37 80
Portable : 06 75 45 24 16
Fax : 02 33 44 35 85

Siret : 501 217 053 00047

Site Internet :
E-mail : contact@2bpro50.fr

Code NACE : 4322A

Responsabilité légale :
BUCCI FRANCIS GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 3077920

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000007162022804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000007162022804

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.